

Hyloris Pharmaceuticals SA

Société anonyme
Boulevard Patience et Beaujonc 3/1
4000 Liège
Belgique
Numéro d'entreprise : 0674.494.151 (Liège, Division Liège)

(la « Société »)

VOTE PAR LETTRE

La Société invite les participants à voter par lettre préalablement à l'assemblée générale annuelle (l'« **Assemblée Annuelle** ») qui sera tenue :

le 9 juin 2026 à 14h00 (heure belge)

au Boulevard Patience et Beaujonc 3/1, 4000 Liège, Belgique.

Veillez envoyer un formulaire de vote par lettre complété, daté et signé à la Société au plus tard **le 3 juin 2026** (date de réception par la Société), par e-mail à corporate@hyloris.com ou par courrier à Hyloris Pharmaceuticals SA, Boulevard Patience et Beaujonc 3/1, 4000 Liège, Belgique, à l'attention de Mme Ann De Jaeger, Chief Legal Officer de la Société.

Veillez noter que la Société rejettera les votes par lettre qui arrivent en retard ou qui ne sont pas conformes aux exigences énoncées dans la convocation.

Aucun quorum de présence n'est requis pour la délibération et le vote sur les points de l'ordre du jour mentionnés dans l'ordre du jour de l'Assemblée Annuelle. Les résolutions proposées dans l'ordre du jour ne seront adoptées que si elles sont approuvées à la majorité des voix valablement exprimées.

Ce formulaire de vote par lettre est valable pour toute autre assemblée générale se tenant avec le même ordre du jour que l'Assemblée Annuelle convoquée ultérieurement pour cause d'une prorogation ou d'un ajournement. Toutefois, cela ne vaut que dans la mesure où le mandataire a accompli en temps utile les formalités requises pour participer et voter lors de l'assemblée suivante.

Les actionnaires ayant valablement voté en retournant ce formulaire ne pourront plus voter en personne ou par procuration à l'Assemblée Annuelle.

Le/la soussigné(e), (nom et prénom ou, pour les personnes morales, nom de la société et nom, prénom et fonction de son représentant légal ou ses représentants légaux)

Demeurant/ayant son siège à :

-
- i. propriétaire de _____ actions nominatives (nombre d'actions représentées) de la Société, pour lesquelles il/elle déclare avoir accompli les **Formalités de participation** prévues dans la convocation (**Compléter le cas échéant**).

- ii. propriétaire de _____ actions dématérialisées (nombre d'actions représentées) de la Société, pour lesquelles il/elle déclare avoir accompli les **Formalités de participation** prévues par la convocation (**Compléter le cas échéant**).
- iii. propriétaire de _____ droits de souscription (nombre de droits de souscription représentés) de la Société, pour lesquels il/elle déclare avoir rempli les **Formalités de participation** prévues dans la convocation (**Compléter le cas échéant**).

Vote par lettre:

avec tous les droits de vote attachés aux actions susmentionnées et/ou droits de souscription de la manière indiquée ci-dessous en ce qui concerne les résolutions proposées lors de l'Assemblée Annuelle qui se tiendra **le 9 juin 2026 à 14h00 (heure belge) au Boulevard Patience et Beaujonc 3/1, 4000 Liège, Belgique**.

Veillez noter que les formulaires de vote en blanc sont nuls. Si vous ne donnez pas d'instructions de vote concernant l'une des résolutions proposées ou si, pour quelque raison que ce soit, les instructions de vote données ne sont pas claires, l'actionnaire ou détenteur de droits de souscription sera considéré comme s'abstenant de voter pour cette résolution proposée. En cas de vote sur des décisions à prendre par les Assemblées, pendant les Assemblées, concernant le déroulement et/ou l'organisation des Assemblées, sous réserve du respect du Code belge des sociétés et des associations (le "CSA"), l'actionnaire ou détenteur de droits de souscription sera considéré comme s'abstenant de voter.

En cas de modification de l'ordre du jour et/ou des résolutions proposées, la Société publiera un ordre du jour révisé avec des points supplémentaires à l'ordre du jour et/ou des résolutions proposées supplémentaires au plus tard le **25 mai 2026**.

Simultanément à la publication d'un ordre du jour révisé, la Société mettra à disposition un formulaire de vote par lettre modifié sur le site web de la Société à l'adresse suivante :

<https://hyloris.com/shareholders-meeting-2026/>

Les formulaires de vote par lettre qui sont parvenus à la Société avant la publication d'un ordre du jour révisé restent valables pour les points de l'ordre du jour auxquels les votes par lettre s'appliquent. Nonobstant ce qui précède, les votes émis via le présent formulaire concernant les points à l'ordre du jour pour lesquels de nouvelles propositions de résolution sont émises seront nuls et non avenue. Les actionnaires et détenteurs de droits de ont cependant la possibilité de soumettre un nouveau formulaire de vote par lettre en utilisant les formulaires modifiés, conformément aux modalités exposées dans la convocation.

ASSEMBLEE ANNUELLE

L'Assemblée Annuelle se tiendra le 9 juin 2026 à 14h00 (heure belge) au siège de la Société.

Les détails des formalités d'enregistrement et de vote applicables à l'Assemblée Annuelle sont présentés ci-dessous.

Ordre du jour et votes

1. Prendre connaissance du rapport annuel du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025

Ce point à l'ordre du jour ne nécessite pas de résolution.

2. Prendre connaissance du rapport du commissaire annuel relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025

Ce point à l'ordre du jour ne nécessite pas de résolution.

3. Approuver les comptes annuels statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et l'affectation du résultat qui y est reprise

Proposition de résolution

Il est proposé d'approuver les comptes annuels statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et l'affectation du résultat qui y est reprise telle qu'établie par le Conseil d'Administration. L'affectation du résultat est la suivante :

Perte de l'exercice de 2025	1.205.801 EUR
Perte reportée de l'exercice précédent	33.297.781 EUR
Perte à reporter	34.503.582 EUR

<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
-------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------

4. Prendre connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire portant sur les comptes annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Ce point à l'ordre du jour ne nécessite pas de résolution.

5. Prendre connaissance des comptes annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Ce point à l'ordre du jour ne nécessite pas de résolution.

6. Donner décharge aux administrateurs

Proposition de résolution

Il est proposé de donner décharge à chaque administrateur pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
-------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------

7. Donner décharge au commissaire

Proposition de résolution

Il est proposé de donner décharge à BDO RÉVISEURS D'ENTREPRISES SRL, représentée par M. Christophe Pelzer, en ce qui concerne ses fonctions pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
-------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------

8. Voter (vote consultatif) sur le rapport de rémunération pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

Proposition de résolution

Il est proposé d'approuver le rapport de rémunération pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, tel qu'élaboré dans le rapport annuel dans la sous-section *Corporate – Governance – Rapport de Rémunération (p. 85 et suivantes)*. Vous pouvez consulter le rapport annuel de 2024 sur le site Internet de la Société à l'adresse <https://hyloris.com/2025-annual-report/>.

<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
-------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------

9. Approuver la politique de rémunération 2026 - 2029 modifiée

La politique de rémunération actuelle a été approuvée lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 11 juin 2024.

Sur recommandation du comité de rémunération et de nomination, le Conseil d'Administration a élaboré une politique de rémunération 2026-2029 modifiée, disponible sur le site internet de la Société à l'adresse suivante : <https://hyloris.com/shareholders-meeting-2026/>. Si l'Assemblée Annuelle n'approuve pas la nouvelle politique proposée, la Société continuera à rémunérer ses administrateurs, autres dirigeants et délégués à la gestion journalière conformément à la politique approuvée existante.

Proposition de résolution

Il est proposé d'approuver la politique de rémunération 2026-2029 modifiée.

<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
-------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------

10. Procuration pour l'accomplissement des formalités

Proposition de résolution

Il est proposé d'accorder des pouvoirs spéciaux à Sybefica Invest SRL (Vincent Van Dessel), administrateur, et à Marion Baine et Machias Tas (avocats au sein d'Eubelius SRL) et Silke De Greef (assistante juridique auprès d'Eubelius SRL), ainsi que, plus généralement, tous les avocats et assistants juridiques d'Eubelius SRL, chacun agissant à titre individuel, avec faculté de substitution et de subdélégation, afin d'accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes formalités relatives aux obligations de publication imposées par la loi concernant les résolutions adoptées lors de la présente Assemblée Annuelle et, plus particulièrement, pour publier un extrait du présent procès-verbal dans les Annexes au Moniteur belge et, de manière générale, pour accomplir toutes démarches au greffe du tribunal de l'entreprise et tout ce qui est nécessaire à ces fins.

Dans la mesure permise par la loi, le soussigné renonce à toute action en responsabilité à l'encontre du (des) mandataire(s) (ainsi que de leurs substituts et subdélégués) et s'engage à les indemniser de tout dommage qu'ils pourraient subir du fait de tout acte accompli dans le cadre de la présente procuration.

<input type="checkbox"/> POUR	<input type="checkbox"/> CONTRE	<input type="checkbox"/> ABSTENTION
-------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------

Fait à _____, le _____ 2026

par

(nom et prénom ou, pour les personnes morales, nom de la société et nom, prénom et fonction de son représentant légal ou ses représentants légaux¹)

Signature(s):

¹ Si la signature est apposée au nom d'une personne morale, veuillez indiquer le prénom, le nom et la fonction de la ou des personnes physiques signant le présent formulaire au nom de l'actionnaire et fournir les pièces justificatives attestant de leurs pouvoirs de représentation. À défaut, la ou les personnes physiques signant le présent formulaire déclarent et certifient à la Société qu'elles disposent des pouvoirs nécessaires pour signer le présent formulaire au nom de l'actionnaire.